LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261009-CC_2026_191-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi six octobre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trente septembre deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Marc GUILLAUME, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Hervé LE DOUCEN, Martine VALLÉE, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Fabrice TREHOREL, Cyril CONAN, Gérard DABOUDET, Isabelle ERMEL, Marie-Hélène GANNAT, Jean-Yves MOY, Yvon PERRIN, Marcel PICHOT, Lucas CLEMENT, Gaëlle GOUEROU, Gaëlle HENO, Odile LE STRAT, Isabelle MACE, Philippe PRESSE, Jean-Michel SCOUARNEC, Isabelle GORÉ CHAPEL, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Hervé MORIN, Philippe JOSSÉ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Brigitte JEGLOT, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Mickaël LEVEAU, Mickaël DABET (pouvoir à Éric LE BOUDEC), Alain LEGLATIN (pouvoir à Marcel PICHOT), Arlette HINGANT (pouvoir à Yvon PERRIN), Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Odile LE STRAT), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Lucas CLEMENT), Magalie LAUNAY (pouvoir à Isabelle GORÉ CHAPEL), Virginie LEMOINE (pouvoir à Anne-Laure DUEDAL), Delphine BEUREL (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Ronan FERNANDEZ (pouvoir à Nolwenn LE MÉE), Sébastien QUINIO (pouvoir à Christelle JOUET), Laurent BERTHO, Jean-Luc BLANCHARD (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Laurence AKOSSI,

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

CC_2026_191 CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION ET DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Dans le cadre de travaux sur le réseau public de distribution d'électricité, Enedis sollicite Loudéac Communauté Bretagne Centre afin de formaliser des droits de mise à disposition, de passage et de servitude sur plusieurs propriétés communautaires.

Les conventions concernées sont les suivantes :

Commune	Parcelle	Lieu-dit	Nature / objet
Plémet	F n° 1368	Le Pont Querra	Mise à disposition d'une emprise de 15 m² pour l'installation d'une armoire de coupure et de ses accessoires
Loudéac	WN n° 69	Honoré Michard	Mise à disposition d'une emprise de 25 m² pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique et de ses accessoires
Loudéac	WH n° 13	Le Bois Soleil	Servitude pour l'établissement d'une canalisation électrique souterraine sur environ 10 mètres
Le Cambout - Plumieux	ZK n° 274	Le Penneret	Servitude pour l'établissement de trois canalisations électriques souterraines sur environ 160 mètres

Ces conventions peuvent faire l'objet d'une réitération par acte authentique en vue de leur publication au service de la publicité foncière, les frais correspondants étant pris en charge par Enedis.

Considérant la nécessité de formaliser les droits consentis à Enedis sur les propriétés communautaires ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261009-CC_2026_191-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'approuver les conventions de mise à disposition et de servitudes avec Enedis présentées ci-dessus ;
2. D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer lesdites conventions ainsi que tout acte ou document nécessaire à leur exécution et à leur régularisation, notamment les actes authentiques correspondants.

Exercice :	69
Présents :	53
Pouvoir(s) :	13
Pour :	66
Contre :	00
Abstention :	00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 6 octobre 2026

Le Président

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.10.09 15:05:43 +02'00'

La secrétaire de séance

Signature numérique de Evelyne GASPAILLARD
Date : 2026.10.09 15:09:28 +02'00'